



Feuille de ligne

Le journal du prolongement

N°4 - février 2011



« UN PROJET BIENTÔT ACHEVÉ ET PORTÉ PAR DES COLLABORATIONS EFFICACES »

Les travaux d'infrastructures routières et ferroviaires, le gros œuvre du bâtiment voyageurs de la nouvelle station « Pointe du Lac » sont terminés. Les prochains mois seront consacrés aux aménagements et équipements de l'ensemble des installations et au raccordement avec la ligne existante.

La multiplicité des intervenants nécessite une coordination forte. Suivra une période de réceptions et d'essais des installations afin d'obtenir les autorisations administratives d'ouverture au service voyageurs pour une mise en service prévue en octobre 2011.

La réalisation de ce prolongement a nécessité, notamment dans la phase de réalisation des infrastructures routières et ferroviaires fortement imbriquées, une coordination étroite entre le Conseil général et la RATP afin de minimiser les nuisances ressenties.

C'est un exemple de co-maîtrise d'ouvrage, à consolider, qui a permis de mener à bien un projet de 83 M€ (CE 01/2005) au service de l'aménagement urbain et du transport voyageurs.

Yves MARREC,
Maîtrise d'ouvrage METRO/RATP

Un terminus « à la Pointe » !

La station Pointe du Lac a été conçue pour faciliter au maximum les échanges. La salle des billets est de plain-pied avec le quai du site propre du bus Pompadour-Sucy-Bonneuil et la piste cyclable. L'accès à ce pôle multimodal pour les personnes à mobilité réduite depuis le stade Duvauchole, le parking public et l'avenue François-Mitterrand sera une réalité en particulier grâce à la présence de trois ascenseurs. Des écrans installés à l'intérieur de la salle d'échanges permettront de connaître le temps d'attente des bus.

Un commerce multi-services (journaux, café, croissanterie) sera implanté également à l'intérieur de la station.

La station sera le nouveau terminus de la ligne et comportera des installations techniques et des locaux pour le personnel. Ainsi, le premier étage du bâtiment regroupe les vestiaires des conducteurs, des agents de station et des agents de manœuvre, les bureaux de l'encadrement, ainsi que le poste de manœuvre local (PML) qui commande les garages et dégarages de trains des stations Pointe du Lac et Créteil-Préfecture.

Le RDC comprend les installations techniques. Le parking RATP est composé d'emplacements voitures, motos et vélos. Ainsi, les agents qui débutent et terminent leurs services en dehors des horaires d'ouverture du métro, peuvent rejoindre leurs postes de travail. ■



INTERVIEW

LAURENT CATHALA

Député-maire de Créteil, Président de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale

De quelle manière la ville de Créteil et sa Communauté d'Agglomération se sont-elles impliquées dans ce projet ?

Le prolongement de la ligne du métro numéro 8 est l'aboutissement d'une étroite collaboration entre la RATP, la ville de Créteil et la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne. Ainsi la Communauté d'Agglomération a financé le projet à hauteur de 6 millions d'euros et la ville de Créteil a mis à disposition les terrains à proximité du stade Duvauchole.

Cette nouvelle station accompagne le développement urbain et économique autour de Créteil ?

La station Pointe du Lac va renforcer le maillage de transport collectif à Créteil et favorisera les déplacements inter-banlieues grâce, notamment, à la nouvelle ligne de bus en site propre qui reliera la gare de Sucy-Bonneuil à la future gare RER de Pompadour. L'augmentation et la diversification des transports en commun sont un véritable atout pour le développement urbain de notre ville et pour son attractivité économique.

L'urbanisation des quartiers sud étant en voie d'achèvement, nous espérons que les réalisations s'intégreront harmonieusement dans le paysage, tant sur le plan architectural qu'environnemental. ■

Plus de mobilité pour nos territoires

zoom



- 1 Quai de départ
- 2 Quai arrivée
- 3 Escalier reliant le quai à la passerelle
- 4 Passerelle d'accès aux quais
- 5 Bâtiment voyageur
- 6 Station du bus en site propre Pompadour-Sucy-Bonneuil
- 7 Parking RATP
- 8 Passerelle piétonne entre le Lien de ville (av. François-Mitterrand) et le pôle transport métro / bus
- 9 Placette
- 10 Escalier vers le stade Duvauchelle
- 11 Ascenseur reliant le parking public au pôle transport métro / bus
- 12 Escalier d'accès au pôle transport

2011 : Le chantier touche à sa fin

Depuis la parution de la dernière Feuille de ligne et l'organisation de la Fête des voisins qui s'est déroulée en mai dernier, le chantier a bien avancé avec la fin des travaux de gros œuvre du bâtiment et la fin de la pose de la voie sur la partie neuve du projet. Les travaux d'aménagement de la station ont débuté avec la réalisation des cloisonnements du bâtiment, la pose de la marquise du quai départ, la pose des menuiseries extérieures et la mise en place de la charpente des ascenseurs. **Une visite sera d'ailleurs organisée au printemps prochain afin de permettre aux futurs utilisateurs de découvrir leur station en avant-première.**

En plateforme, les travaux d'équipements ferroviaires ont bien avancé jusqu'à fin novembre avec la pose des équipements de signalisation et de traction, ainsi que le déroulage des câbles correspondant. Par contre, le mois de décembre a été plus difficile avec un temps très froid et neigeux. Ces travaux ont nécessité la mise en place d'un gardiennage 24h/24 du site.

Une étape importante va débuter en mars

prochain avec les travaux de raccordement de voies : il faut que les voies de garage du terminus actuel puissent supporter des passages de trains à 70 km/heure, ce qui va nécessiter de renouveler le ballast, les traverses et les rails.

Fin juin 2011, la plupart des travaux seront terminés, mais avant la mise en service, de nombreux essais sont nécessaires afin de vérifier la conformité des installations. Des experts fournissent ensuite un rapport aux autorités de tutelles permettant d'obtenir les autorisations administratives d'ouverture du prolongement.



Fête des voisins organisée par la RATP sur la base vie du chantier - Mai 2010.

Mise en service du prolongement automne-2011

www.extension-reseau.ratp.fr

Le futur bus Thiais-Pompadour-Sucy/Bonneuil bientôt en service

Le chantier de la nouvelle ligne de bus en site propre se termine également en 2011. Le nouveau bus qui desservira les communes de Thiais, Choisy-le-Roi, Créteil, Valenton, Bonneuil-sur-Marne et Sucy-en-Brie sera en correspondance avec la ligne 8 à Pointe du Lac. L'arrêt de bus sera directement accessible depuis le nouveau terminus du métro. La ligne de bus aura une fréquence de passage de 5 mn aux heures de pointe et une vitesse moyenne de 24km/h. Elle sera en correspondance avec le RER C à Choisy-le-Roi et avec le RER D en 2013 au futur pôle de Pompadour.



ENJEUX

Le prolongement de la ligne 8 est avant tout le résultat d'une démarche commune avec :

- l'État et la Région Île-de-France, principaux financeurs de l'opération dans le cadre du Contrat de Projets 2000-2006 puis 2007-2013
- le département du Val-de-Marne, financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge du rétablissement de la continuité des voiries
- la communauté d'agglomération de Plaine centrale, financeur et gestionnaire du Parc des Sports
- la commune de Créteil (et la SEMIC), qui ont mis gracieusement à disposition les terrains d'assiette dont elles sont propriétaires
- la RATP, financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge des équipements, de la station et du système de transport et qui coordonne l'opération
- le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France) autorité organisatrice des transports en Île-de-France, qui assure le suivi et le contrôle de l'opération.

Coût et financement du projet :
Coût Global : 83 M€

